

COMMUNIQUÉ DE PRESSE (16 janvier 2019 - 01h00) sur le rejet de l'accord sur le Brexit par la Chambre des communes.

L'Union populaire républicaine (UPR) prend acte sans surprise du rejet par la Chambre des communes, ce 15 janvier 2019, de l'accord de sortie de l'Union européenne négocié par Theresa May.

Ce rejet était quasi-certain depuis plus d'un mois, tant l'accord obtenu par Mme May était perçu par de nombreux observateurs comme un Brexit en trompe-l'œil. La Première ministre britannique était en effet parvenue à fédérer tout le monde contre son texte. En mécontentant bien entendu les opposants à la sortie de l'UE, mais aussi les partisans de cette sortie car l'accord laissait le Royaume-Uni dans un état d'intolérable sujétion vis-à-vis de Bruxelles en matière commerciale.

Le caractère tortueux du Brexit, dont ce rejet témoigne à nouveau, résulte fondamentalement du fait que le gouvernement en charge de le mettre en œuvre ne reflète absolument pas l'électorat qui a décidé à 52% de sortir de l'Union européenne lors du référendum du 23 juin 2016.

Il faut en effet rappeler que Theresa May s'était prononcée contre le Brexit pendant la campagne référendaire, tout comme une majorité de députés du parti au pouvoir. De ce fait, elle a été constamment soupçonnée - à tort ou à raison - par les conservateurs partisans du Brexit, de faire preuve de complaisance et de faiblesse dans ses négociations avec l'Union européenne.

Il faut aussi noter que 21% des votants pro-Brexit étaient des électeurs travaillistes, d'après les [sondages post électoraux](#), et qu'ils n'ont absolument pas été représentés dans le gouvernement chargé de conduire la sortie de

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
l'Union européenne. De ce fait, Mme May s'est aliénée d'emblée le soutien de tous les députés travaillistes, qu'ils aient été ou non en faveur du Brexit.

Du côté de Bruxelles, la volonté de « punir » le Royaume-Uni et de rendre le Brexit aussi douloureux que possible a été, maintes fois et publiquement, claironnée par les idéologues de l'europhisme, qui ont une sainte horreur que les gouvernements consultent les électeurs sur la question européenne.

La Commission de Bruxelles a notamment utilisé l'épineuse question de l'Irlande du Nord (que la France n'aurait pas à traiter dans le cas du Frexit) pour jeter de l'huile sur le feu et faire pression sur Londres. Après les élections législatives de juin 2017 qui ont vu un recul des conservateurs, Theresa May avait dû faire alliance avec un parti unioniste d'Irlande du Nord, le DUP, ce qui a rendu encore plus compliquées les tractations avec l'Union européenne sur cette question.

En résumé, les négociations pour négocier un accord sur le Brexit se sont donc déroulées entre :

- **d'un coté, un gouvernement britannique dirigé par un Premier ministre et de nombreux ministres opposés au Brexit,**
- **et de l'autre côté, une Union européenne qui voulait l'échec de ce dernier !**

On ne pouvait pas imaginer pire configuration.

Le premier enseignement à retenir des difficultés conjoncturelles que traverse le Royaume-Uni **est donc que la sortie de l'Union européenne – le Frexit dans le cas de la France – doit être conduite par un gouvernement uni, constitué spécialement en vue de cet objectif suprême, et dûment mandaté par les électeurs pour cela.**

Dans la vie d'un peuple et l'histoire d'une nation, il n'y a pas d'enjeu plus capital que de préserver la liberté, l'indépendance et la souveraineté nationale. Cet enjeu est tellement décisif qu'il ne peut être ni poursuivi ni réglé par des combinaisons politiciennes regroupant des forces qui ne sont pas d'accord sur cet enjeu lui-même. Pour le dire d'une formule lapidaire, **on ne peut pas faire de résistance avec des collabos.**

Le rejet de l'accord sur le Brexit de Theresa May tient précisément au fait que le gouvernement britannique

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
qui l'a négocié était une coalition politique et de circonstance entre des résistants et des collabos à l'ordre dictatorial européiste.

Si d'ailleurs demain les Français se prononçaient pour le Frexit par référendum, la France risquerait de se retrouver dans la même situation que le Royaume-Uni si Macron restait en fonction : non seulement il n'aurait aucune légitimité ni crédibilité pour négocier la sortie de l'Union européenne contre laquelle il se serait battu, mais on a tout lieu de penser qu'il n'utiliserait sa fonction, comme il le fait depuis son élection, que comme une nuisance contre le peuple français.

Puisque l'on trouve des résistants et des collabos à droite comme à gauche, **le deuxième enseignement à retenir est la confirmation qu'il faut une force politique située au-dessus du clivage droite-gauche, de large rassemblement de tous les résistants, exactement comparable au Conseil national de la Résistance de 1944, pour qu'un État se libère sereinement de l'Union européenne.**

Par ailleurs, et dans le contexte d'outre-Manche, **l'UPR considère que l'essentiel est qu'il n'y ait pas de deuxième référendum au Royaume-Uni**, comme s'y est d'ailleurs toujours engagée Theresa May.

Car faire revoter les Britanniques, ou considérer le référendum de juin 2016 comme nul et non avenu, ne constituerait pas seulement une nouvelle preuve du caractère dictatorial de l'Union européenne. Ce serait aussi, et plus encore, un outrage à la pluriséculaire démocratie britannique, et cela pourrait menacer la paix civile au Royaume-Uni.

L'UPR entend donc bien que le Brexit - avec ou sans accord - intervienne juridiquement et irrévocablement comme prévu, le 29 mars 2019 à 23h00 heure locale.

Comme le soulignent de nombreux [observateurs britanniques ou étrangers](#), et contrairement aux habituelles histoires de loup-garou martelées par les grands médias propagandistes euro-atlantistes pour tenter de terroriser les électeurs français, **un Brexit sans accord pourrait d'ailleurs fort bien se révéler à terme comme la meilleure option pour les Britanniques, en dépit de quelques désagréments passagers et mineurs à court terme, sans doute largement surestimés.**

Il n'y a en effet aucune raison de penser en effet que, sans accord, les Britanniques chercheraient soudainement à isoler leur archipel du continent, ni que tous les pays et les entreprises du reste du monde le chercheraient aussi.

La réalité est que le Royaume-Uni redeviendrait un pays banalement non membre de l'Union européenne, comme le sont 166 autres États du monde.

En cas de Brexit sans accord, c'est bien plutôt dans les pays restant dans l'Union européenne que les difficultés les plus graves pourraient apparaître. Notamment si le Royaume-Uni cessait immédiatement de

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
verser les colossales contributions financières britanniques au budget européen. Les Européens devraient alors constater un manque à gagner de quelque [44 milliards d'euros](#).

À ce propos, L'UPR demande au gouvernement français de faire connaître publiquement la facture additionnelle que la France pourrait se voir demander de régler à l'Union européenne à très court terme afin de boucher en urgence le trou budgétaire qui apparaîtrait en cas de Brexit sans accord.
